

LE PAYS BRETON

M 1682 - 335 - 6,00 F



MENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES ET REGIONALES
PUBLIE PAR L'UNION DES SOCIÉTÉS BRETONNES DE L'ILE-DE-FRANCE

Abonnement 1 an : 100 F ; de soutien : 140 F

C.G.P. Paris 12, 199, 90 G (Union des Sociétés Bretonnes)

19, rue du Départ (14^e) - Tél. 43.20.58.46 - Le directeur-gérant : Jean LE LAGADEC

EDITO

RENTRÉE

L'école a fait sa rentrée. Le Parlement a fait sa rentrée. Les Bretons ont fait leur rentrée.

Cela veut dire que tout le monde est à pied d'œuvre pour une nouvelle année. Enfin, tout le monde excepté les chômeurs qui sont de plus en plus nombreux à être privés du droit premier de l'homme : celui d'assurer sa subsistance, sa liberté, son indépendance par le travail.

En Bretagne, il y a dix mois, les statistiques officielles comptabilisaient 196 500 personnes à la recherche d'un emploi. Dans le nombre, ils étaient 70 000 de moins de vingt-cinq ans. Soit plus du tiers ! Depuis, ça s'est encore aggravé. C'est dur pour un jeune d'être ainsi rejeté, refusé quand il aspire à se réaliser, à voler de ses propres ailes, comme on dit, et à mettre ses forces toutes neuves au service de la société. C'est dur aussi pour les parents dont la souffrance est au diapason de celle de leurs enfants.

Cela est ressenti comme une profonde injustice au même temps qu'un danger qui menace l'ensemble du monde du travail. Tant il est vrai que personne ne peut se considérer complètement à l'abri aussi longtemps que ce mal durera. Parler abondamment des droits de l'homme c'est bien, les assurer concrètement c'est mieux.

Par

Jean LE LAGADEC

Souhaitons que des efforts sérieux soient faits. Et qu'on aboutisse réellement à la situation où ceux qui le désirent puissent vivre et travailler au pays. Car beaucoup de jeunes sont contraints de quitter la Bretagne contre leur gré. Notre région est ainsi privée d'une richesse majeure tandis que les intéressés et leurs familles voient leurs projets contrariés. Dans l'économie moderne, rien ne permet à quiconque d'affirmer qu'on ne peut pas faire autrement. Il suffit de regarder comment des groupes puissants promettent leurs usines à travers le monde pour comprendre que la fixation durable d'entreprises en Bretagne pour répondre aux excédents de main-d'œuvre est tout à fait réalisable. On verrait alors moins de pancartes « maisons à vendre » et le bâtiment s'en porterait mieux.

La rentrée des Bretons en Ile-de-France veut dire bien entendu la reprise d'activité dans les amicales, les cercles et groupes folkloriques. Les conseils d'administration et les bureaux mettent au point le programme de l'année. Nous leur demandons de bien vouloir tenir compte des dates fixées pour les grands rendez-vous qui regroupent la grande famille bretonne avec ses associations locales et professionnelles. Etre ensemble est régénérant pour tous. Et quand on sait que l'union fait la force, que la fête est plus belle lorsqu'on est réunis et que l'ensemble du mouvement breton en profite, alors on prend les décisions qui conviennent dès la rentrée.

Notre Congrès se réunit ce mois d'octobre à Nanterre. C'est un moment important. Faire le point chaque année à la rentrée, échanger, débattre en toute liberté, profiter de l'expérience des autres et communiquer la sienne, s'enrichir mutuellement pour mieux aller de l'avant, être les nouveaux responsables, fixer les orientations principales, voilà l'objet de chacun de vérifier dans la pratique le caractère démocratique, libre, ouvert et amical de l'Union des Sociétés Bretonnes.

Nous sommes persuadés que les dirigeants des amicales et groupes auront à cœur de bien préparer ces travaux et d'y faire participer de nombreux délégués. Le Congrès est ouvert aux adhérents qui souhaitent y assister, évidemment dans la limite des places disponibles. Il est ouvert aussi aux amicales ou groupes qui n'ont pas encore rejoint nos rangs et souhaitent apprécier notre manière de vivre.

La Bretagne et les Bretons méritent que nous fassions l'effort d'une bonne rentrée constructive ensemble.

DES ECRANS PLATS BRETONS ?

L'accord C.N.E.T.-S.A.G.E.M. pour l'étude d'industrialisation pourrait ouvrir la voie à une fabrication trégorroise. Dès maintenant, la question est posée aux responsables économiques et aux Pouvoirs publics

Les chercheurs lannionais du Centre National d'Etude des Télécommunications (C.N.E.T.) ont mis au point la possibilité de fabriquer des écrans plats à cristaux liquides commandés par une matrice de transistors en couches minces. Ceux-ci remplaceraient les volumineux écrans à tubes que nous connaissons. En plus, ils déboucheraient sur des applications industrielles nombreuses. Nous en avons déjà parlé dans « Le Pays Breton ».

Ce qui est nouveau — après une trop longue attente — c'est qu'un accord de coopération est intervenu entre le C.N.E.T. et la S.A.G.E.M. pour l'étude d'industrialisation et de recherche d'application.

Un Groupement d'Intérêt Economique (G.I.E.) a été constitué permettant de rapprocher les équipes d'études et les équipes industrielles. Le communiqué, publié par les deux parties, écrit : « Les moyens ainsi mis en place permettront de qualifier la technologie issue de l'atelier pilote implanté à Lannion, et de développer les technologies nécessaires à la réalisation des modules de visualisation intégrés

correspondant aux diverses applications. »

Le groupe S.A.G.E.M. (Société d'Application Générale d'Électricité et Mécanique) avec ses filiales, dont la S.A.T. et S.I.L.E.C., emploie 17 300 personnes. L'entreprise mère, à elle seule, compte 7 700 salariés. C'est donc une société de taille importante qui s'est engagée avec le C.N.E.T.

Il s'agit d'un « secteur porteur d'avenir », nous a-t-on déclaré à la S.A.G.E.M., « reste à trouver les moyens de fabrication compétitifs ainsi que les débouchés industriels et commerciaux ».

La logique du passage de la recherche à l'industrie voudrait que les ateliers de fabrication industrielle soient installés à proximité des équipes qui ont mis le procédé au point. On n'en est pas tout à fait là, mais c'est dès maintenant que l'on prépare cette étape décisive pour redonner du sang neuf à l'industrie électronique bretonne. Le Trégor qui a vu le nombre de ses emplois industriels fondre ces dernières années en a bien besoin.

La question est donc posée aux Pouvoirs publics, ministères de l'Industrie, des P. et T., de l'Aménagement du Territoire et aux responsables économiques pour que les bases d'un développement industriel rapide soient préparées. Aucune possibilité de devancer des concurrents sur le marché ne doit être négligée. La préparation des ateliers de fabrication et la formation de la main-d'œuvre nécessaire devraient être envisagées

parallèlement à l'avancement des études d'application industrielle.

Nous suivrons de très près cette affaire des écrans plats inventés en Bretagne qui peuvent être fabriqués en Bretagne et devenir réellement des écrans plats bretons. Ce serait aussi un bon point pour l'image de notre région.

Jean-Marie RU.

LE BRETON JEAN-LOU CHRÉTIEN POUR LA DEUXIÈME FOIS DANS L'ESPACE

Notre compatriote Jean-Lou Chrétien, que nos lecteurs connaissent bien, va effectuer son deuxième vol spatial. Il doit quitter la base de Baïkonour le 21 ou le 23 novembre, à bord d'un vaisseau spatial soviétique, pour un voyage d'un mois autour de la terre. Il effectuera une série d'expérience et sortira de la cabine pendant plusieurs heures. Le retour aura lieu vers le 20 décembre.

● HERVÉ JAOUEN EN IRLANDE

L'écrivain breton Hervé Jaouen a rencontré son ami Mac Gahern chez lui, en Irlande. Il nous parle de l'œuvre de l'écrivain irlandais.

(Page 6.)

● LES DÉPUTÉS BRETONS, PÈRES DES JACOBINS

Ce sont les députés bretons qui, en 1789, ont été les véritables fondateurs du Club des Jacobins qui a essaimé à travers la France entière.

(Page 8.)

● LE PLUS VIEUX TEXTE BRETON

Le plus vieux texte breton connu (8^e siècle) se trouve dans une Université des Pays-Bas. Bernard Le Nail vous fait faire, en page 9, un petit tour sur les traces des Bretons dans le Bénélux.

ATTENTATS CONTRE LA BRETAGNE

Ce sont de mauvais coups contre la juste revendication du respect de l'identité bretonne

Deux attentats contre des bâtiments publics ont de nouveau remis les nationalistes bretons sur le devant de la scène. Cela fait cinq attentats depuis le début de l'année. Le premier eut lieu en janvier contre l'URSSAF, à Quimper. Le second atteignait le Rectorat de Rennes et le troisième la Direction départementale du Travail, à Quimper.

Le premier attentat de septembre s'est déroulé à Pontivy (Morbihan), où l'hôtel des Impôts a subi de très gros dégâts. Le hall de la recette principale, le bureau du receveur et celui des contrôleurs ont été complètement ravagés. L'explosion a retenti dans la nuit à 4 h 35. Dès 7 h 10 par appel téléphonique à Radio Bretagne Ouest, suivi à l'Agence France Presse (A.F.P.) à Rennes et au Commissariat de police de Pontivy, puis un quatrième appel à l'A.F.P. vers 9 heures. Les quatre appels revendiquaient l'attentat au nom de l'Armée Révolutionnaire Bretonne (A.R.B.) qui est en quelque sorte l'héritière du F.L.B.

Le second attentat visait la mairie de Plougastel-Daoulas qui a subi environ dix millions de centimes de dégâts. Sur place, les enquêteurs ont trouvé un métal qui portait sur les deux faces la mention A.R.B. Néanmoins, au

moment où nous écrivons ces lignes, les enquêteurs n'excluaient pas des causes localisées ici. En effet, un vit différent oppose depuis quelque temps la municipalité et une partie de la population à propos de la construction d'un centre commercial à proximité du calvaire.

Quoiqu'il en soit, ces quatre attentats — sinon cinq — mettent en relief une fois de plus la responsabilité de ceux qui propagent l'idéologie nationaliste, même si devant l'émotion et les protestations ils en viennent à se démarquer des auteurs. Ces derniers agissent au nom d'idées qui ne tombent pas du ciel. Un jeune à qui on enseigne que la Bretagne a

« vocation nationale » ne peut-il pas un jour être conduit aux actes extrêmes pour réaliser cette vocation ? Après tout, à travers le monde, les nations ne naissent-elles pas dans la violence ?

Pour notre part, nous avons toujours dit que ces actes devaient être condamnés avec énergie. Ils sont de mauvais coups contre la Bretagne et tendent à discréditer la revendication justifiée d'une meilleure prise en compte de l'identité régionale bretonne. Pour bien défendre la Bretagne et la personnalité bretonne, il faut dénoncer le nationalisme et démasquer les nationalistes honteux qui distillent la même drogue à doses homéopathiques.

CONGRÈS DE L'UNION DES SOCIÉTÉS BRETONNES A NANTERRE

Le Congrès de l'Union des Sociétés Bretonnes se tiendra le SAMEDI 15 OCTOBRE, à Nanterre (Ecole Voltaire, 33, rue Voltaire - RER ligne A, station Nanterre-Ville). Les amicales pourront s'y procurer les cartes d'adhésion 1989.

THIERRY ARNAULT : UN PEINTRE QUI A SES TÊTES

L'été 1972 est une date importante pour le peintre breton Thierry Arnault. C'est à cette époque qu'il quitte son pays natal pour aller à Paris, où il se consacre à la peinture, réalisant un grand nombre d'œuvres.

Thierry Arnault, né le 20 août 1935 à Saint-Brieuc, est un peintre breton. Il a étudié à l'école des Beaux-Arts de Paris, où il a obtenu un diplôme en 1960. Il a travaillé pendant plusieurs années dans le milieu professionnel, avant de se consacrer à la peinture à plein temps.

Ses œuvres sont caractérisées par une palette riche et une composition audacieuse. Il a exposé dans de nombreuses galeries et musées, notamment à Paris, à Rennes, et à Saint-Brieuc.

Thierry Arnault est également un écrivain. Il a écrit plusieurs livres, dont "Le Peintre et le Peintre" et "Le Peintre et le Peintre".

Thierry Arnault est un peintre breton. Il a étudié à l'école des Beaux-Arts de Paris, où il a obtenu un diplôme en 1960. Il a travaillé pendant plusieurs années dans le milieu professionnel, avant de se consacrer à la peinture à plein temps.

Ses œuvres sont caractérisées par une palette riche et une composition audacieuse. Il a exposé dans de nombreuses galeries et musées, notamment à Paris, à Rennes, et à Saint-Brieuc.

Thierry Arnault est également un écrivain. Il a écrit plusieurs livres, dont "Le Peintre et le Peintre" et "Le Peintre et le Peintre".



Brasserie-Restaurant des Bretons à Paris AUC TONNEAUX DE GRENELLE

132, boulevard de Grenelle (15^e)
Métro - La Motte-Picquet - Tél. 45 75 32 08

ENTREPRENDRE, GÉRER EN BRETAGNE EST VOTRE AFFAIRE

AMÉNAGEMENT - Signalisation urbaine et routière - mobilier urbain - centres de loisirs - centres culturels - stades - piscines - terrains de sports.

ÉQUIPEMENT - Mobilier scolaire et de bureau - bureautique, informatique, maintenance - équipements sportifs, de cuisines, de centres de santé.

COMMUNICATION - Traitement de l'information - fourniture de papier - papeterie - machines d'impression - équipement audiovisuel.

Nous mettons à votre service des procédés et un matériel permettant de résoudre tous vos problèmes de communication.

BHP Diffusion Alimentaire
C'est le distributeur exclusif sur la région parisienne des spécialités Christian MARGELY - CRAQUELINS CROCKTOAST - CRAQUELINS

C'est aussi les crêpes de froment et les galettes pur sarrasin fraîches faites à la main en Bretagne.

Vente en gros, 1/2 gros et Comités d'Entreprises
16.1 30 35 45 01

DE LA RÉVOLUTION À LA CHOUANNERIE L'ANALYSE NOURRIE ET PASSIONNANTE DE ROGER DUPUY PERMET DE MIEUX COMPRENDRE LES ÉVÉNEMENTS DE L'ÉPOQUE EN BRETAGNE

Alors d'emblée à la conclusion de cette étude, on Roger Dupuy montre que la Bretagne à l'époque considérée constitue un « modèle de société rurale au tropisme contre-révolutionnaire accusé », modèle susceptible de s'appliquer à diverses régions d'Europe, et dont les traits sont les suivants :

- l'existence d'une société rurale relativement autonome ;
- beaucoup de paysans pauvres ou relativement pauvres ;
- un catholicisme fort avec un clergé paroissial nombreux et d'origine rurale ;
- une noblesse active et parfois très riche, qui croit encore pouvoir dominer les paysans.

Alors pourquoi les masses rurales, passivement ou passivement, de 1790 à 1794, dans une opposition de plus en plus violente à la Révolution ? Selon Roger Dupuy, l'explication n'est pas à chercher dans un village ou dans une paroisse, mais elle n'est pas unique, et surtout il apparaît dès 1789-1790 qu'il existe dans les villes une contre-révolution déterminée.

En fait, les étapes se déroulent ainsi : d'abord, la suppression des droits seigneuriaux, puis la loi municipale de décembre, et quelques mois le clergé perd une partie essentielle de ses ressources, et de nouvelles élites bourgeoises naissent et obtiennent finalement la domination dans les paroisses et l'ancien régime. La Constitution de 1791, imposée aux ecclésiastiques au début de 1791, entraîne le départ de nombreux clercs, et entraîne dans l'opposition nombre de paysans. En janvier 1790, la violence passagère se déchaîne dans le triangle Rennes-Redon-Ploërmel. A partir de 1791, les élections municipales émettent 700 000 voix, dont une quarantaine de milliers de la province, contre les formes traditionnelles de convocation de la noblesse.

En fait, les étapes se déroulent ainsi : d'abord, la suppression des droits seigneuriaux, puis la loi municipale de décembre, et quelques mois le clergé perd une partie essentielle de ses ressources, et de nouvelles élites bourgeoises naissent et obtiennent finalement la domination dans les paroisses et l'ancien régime. La Constitution de 1791, imposée aux ecclésiastiques au début de 1791, entraîne le départ de nombreux clercs, et entraîne dans l'opposition nombre de paysans. En janvier 1790, la violence passagère se déchaîne dans le triangle Rennes-Redon-Ploërmel. A partir de 1791, les élections municipales émettent 700 000 voix, dont une quarantaine de milliers de la province, contre les formes traditionnelles de convocation de la noblesse.

En fait, les étapes se déroulent ainsi : d'abord, la suppression des droits seigneuriaux, puis la loi municipale de décembre, et quelques mois le clergé perd une partie essentielle de ses ressources, et de nouvelles élites bourgeoises naissent et obtiennent finalement la domination dans les paroisses et l'ancien régime. La Constitution de 1791, imposée aux ecclésiastiques au début de 1791, entraîne le départ de nombreux clercs, et entraîne dans l'opposition nombre de paysans. En janvier 1790, la violence passagère se déchaîne dans le triangle Rennes-Redon-Ploërmel. A partir de 1791, les élections municipales émettent 700 000 voix, dont une quarantaine de milliers de la province, contre les formes traditionnelles de convocation de la noblesse.

En fait, les étapes se déroulent ainsi : d'abord, la suppression des droits seigneuriaux, puis la loi municipale de décembre, et quelques mois le clergé perd une partie essentielle de ses ressources, et de nouvelles élites bourgeoises naissent et obtiennent finalement la domination dans les paroisses et l'ancien régime. La Constitution de 1791, imposée aux ecclésiastiques au début de 1791, entraîne le départ de nombreux clercs, et entraîne dans l'opposition nombre de paysans. En janvier 1790, la violence passagère se déchaîne dans le triangle Rennes-Redon-Ploërmel. A partir de 1791, les élections municipales émettent 700 000 voix, dont une quarantaine de milliers de la province, contre les formes traditionnelles de convocation de la noblesse.

En fait, les étapes se déroulent ainsi : d'abord, la suppression des droits seigneuriaux, puis la loi municipale de décembre, et quelques mois le clergé perd une partie essentielle de ses ressources, et de nouvelles élites bourgeoises naissent et obtiennent finalement la domination dans les paroisses et l'ancien régime. La Constitution de 1791, imposée aux ecclésiastiques au début de 1791, entraîne le départ de nombreux clercs, et entraîne dans l'opposition nombre de paysans. En janvier 1790, la violence passagère se déchaîne dans le triangle Rennes-Redon-Ploërmel. A partir de 1791, les élections municipales émettent 700 000 voix, dont une quarantaine de milliers de la province, contre les formes traditionnelles de convocation de la noblesse.

L'Association des Editeurs de Bretagne : déjà 5 ans d'âge

C'est le 4 septembre 1983 qu'a été créée à Saint-Vincent-sur-Oust (Morbihan), l'Association des Editeurs de Bretagne - Strad Embannenn ar Vro.

Cette association, qui regroupe des éditeurs des cinq départements bretons et même un éditeur breton établi à Paris, a tenu son assemblée générale annuelle le 6 août dernier à Trévérec (Finistère), à l'occasion du Salon des Romaniers Bretons.

Cette réunion a été l'occasion de faire le point sur les salons et festivals du livre en Bretagne, mais aussi sur les foires et salons extérieurs auxquels des éditeurs bretons participent grâce au soutien du Conseil régional, à travers l'Institut

62 logements pour jeunes salariés à Paris-13^e

Le Conseil général d'Ile-de-France, sous l'impulsion de son président, M. Jean-Pierre Chevènement, a financé la construction de 62 logements pour jeunes salariés à Paris-13^e.

Ces logements sont destinés à des jeunes salariés de moins de 30 ans, et sont situés dans le quartier de la Chapelle.

Le projet a été financé par le Conseil général d'Ile-de-France, le Département de la Seine-Saint-Denis, et la Commune de Paris.

AU MILIEU DES CHOSSES

Garard Gauthier veut se positionner au milieu des choses. Il a créé une entreprise de conseil en gestion, et se consacre à l'étude des problèmes de gestion des entreprises.

Il a écrit plusieurs livres sur ce sujet, et a donné de nombreuses conférences.

BHP Diffusion Alimentaire
C'est le distributeur exclusif sur la région parisienne des spécialités Christian MARGELY - CRAQUELINS CROCKTOAST - CRAQUELINS

C'est aussi les crêpes de froment et les galettes pur sarrasin fraîches faites à la main en Bretagne.

Vente en gros, 1/2 gros et Comités d'Entreprises
16.1 30 35 45 01

CARROSSIERIE DÉTACHÉE
Agencée officielle
RESTAURATION COMPLETE DE VOITURES ANCIENNES

G. THOS et Fils
Mercedes BENZ
12, rue Palouze
93400 SAINT-OUEN
Tél. 42.54.55.71

LE BICENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE SUR TÉLÉMATIQUE

A la demande du Comité régional du Bicentenaire de la Révolution française en Bretagne, le programme des manifestations prévues en Bretagne est désormais consultable sur minitel grâce au logiciel KALOUAN.

Il suffit de faire le 36 15, code TC, puis KALA pour obtenir cette nouvelle rubrique.

Café-Bar-Restaurant AUX TROIS AS
Le Rendez-vous des Taxis bretons
115, boulevard de Grenelle (15^e)
Tél. 47.83.46.08

A LA RENCONTRE DES BRETONS DE PARIS ET DE LA RÉGION PARISIENNE

PLUS DE 10 000 BRETONS DANS LES P.T.T. EN ILE-DE-FRANCE

Le désir de se rencontrer grâce à une amicale vivante, de connaître les autres provinces et l'attachement profond au pays natal, sont très sensibles chez nos compatriotes

Les P. et T. sont une grosse machine qui, sur les deux départements (Postes et Télé-communications) emploie près de 480 000 agents dans l'Hexagone et les DOM-TOM (dont 34 000 auxiliaires). Une administration qui compte 29 000 titulaires, originaires de Bretagne et recrutés là-bas, 19 400 titulaires embauchés chez eux travaillant en Bretagne, 1 000 sont parisiens et dans les territoires d'Outre-Mer. Les 8 800 restants sont employés à Paris et en région parisienne, et représentent donc un tiers du personnel breton des P. et T. On dénombre 122 800 agents titulaires en Ile-de-France dont un peu plus de 100 000 viennent du reste de l'Hexagone et des DOM-TOM. Ce sont ces derniers qui fournissent l'apport les plus importants avec près de 14 800 agents. La Bretagne vient en seconde position avec ses 8 800 agents qui représentent 7 % du personnel des P. et T. d'Ile-de-France (1). Il faut y ajouter les auxiliaires et également les agents nés de parents ou grands-parents bretons qui sont aussi attachés à leurs racines que nombre de nés en Bretagne. Cela fait quelques milliers de Bretons des P. et T. en plus et sans doute au moins 10 % du personnel. Nous avons rencontré des Bretons travaillant au centre de tri de la gare Montparnasse.

« Il est arrivé 1 000 agents à ce centre de tri d'une gare bien connue des Bretons. Mais, évidemment, seulement à 800, le nombre d'employés originaires de Bretagne. »

« Effectifs à la manifestation dans les bureaux de la gare bien connue des Bretons. Mais, évidemment, seulement à 800, le nombre d'employés originaires de Bretagne. »

« Effectifs à la manifestation dans les bureaux de la gare bien connue des Bretons. Mais, évidemment, seulement à 800, le nombre d'employés originaires de Bretagne. »



Louis ODIC et Daniel BIDEAU : le rouloton quatorzième et le rouloton bigouden...

Postes et Télécom, mais lorsqu'il prend ses activités sur des habits. Ce sont les documents. Des documents, il s'en fait une exposition devant encadrer une mission que, à quelque chose, il se mettra en place l'air de responsabilité et en raison d'histoire, pas toujours commodes à raconter avec les détails que les fois de la vie.

« SI TU CONNAIS UN PISTON... »

« SI TU CONNAIS UN PISTON... »

« Si tu connais un piston pour me faire recruter en Bretagne, ne te presse surtout pas ! »

« Si tu connais un piston pour me faire recruter en Bretagne, ne te presse surtout pas ! »

« Si tu connais un piston pour me faire recruter en Bretagne, ne te presse surtout pas ! »

« Si tu connais un piston pour me faire recruter en Bretagne, ne te presse surtout pas ! »

« Si tu connais un piston pour me faire recruter en Bretagne, ne te presse surtout pas ! »

« Si tu connais un piston pour me faire recruter en Bretagne, ne te presse surtout pas ! »

« Si tu connais un piston pour me faire recruter en Bretagne, ne te presse surtout pas ! »

« Si tu connais un piston pour me faire recruter en Bretagne, ne te presse surtout pas ! »

« Si tu connais un piston pour me faire recruter en Bretagne, ne te presse surtout pas ! »

« Si tu connais un piston pour me faire recruter en Bretagne, ne te presse surtout pas ! »

« Si tu connais un piston pour me faire recruter en Bretagne, ne te presse surtout pas ! »

« Si tu connais un piston pour me faire recruter en Bretagne, ne te presse surtout pas ! »

« Si tu connais un piston pour me faire recruter en Bretagne, ne te presse surtout pas ! »

« Si tu connais un piston pour me faire recruter en Bretagne, ne te presse surtout pas ! »



Daniel BIDEAU et Jean-Louis FUSTEC.

« Une fois par an, je fais une fiche de vote, je gère l'inscription de la demande, c'est un numéro d'ordre. Plus tu le reproduis du numéro un, plus tu deviens bien. »

« Une fois par an, je fais une fiche de vote, je gère l'inscription de la demande, c'est un numéro d'ordre. Plus tu le reproduis du numéro un, plus tu deviens bien. »

« VOUS VERREZ LES MOUVEMENTS ! »

« VOUS VERREZ LES MOUVEMENTS ! »

« UN PEU COURTE, LA VISITE »

« UN PEU COURTE, LA VISITE »

« Une fois l'année terminée, il faut passer à la rencontre des assistants... »

« Une fois l'année terminée, il faut passer à la rencontre des assistants... »

« Si tu connais un piston pour me faire recruter en Bretagne, ne te presse surtout pas ! »

« Si tu connais un piston pour me faire recruter en Bretagne, ne te presse surtout pas ! »

« Si tu connais un piston pour me faire recruter en Bretagne, ne te presse surtout pas ! »

« Si tu connais un piston pour me faire recruter en Bretagne, ne te presse surtout pas ! »

« Si tu connais un piston pour me faire recruter en Bretagne, ne te presse surtout pas ! »

« Si tu connais un piston pour me faire recruter en Bretagne, ne te presse surtout pas ! »

« Si tu connais un piston pour me faire recruter en Bretagne, ne te presse surtout pas ! »

« Si tu connais un piston pour me faire recruter en Bretagne, ne te presse surtout pas ! »

« Si tu connais un piston pour me faire recruter en Bretagne, ne te presse surtout pas ! »

« Si tu connais un piston pour me faire recruter en Bretagne, ne te presse surtout pas ! »

« Si tu connais un piston pour me faire recruter en Bretagne, ne te presse surtout pas ! »

« Si tu connais un piston pour me faire recruter en Bretagne, ne te presse surtout pas ! »

« Si tu connais un piston pour me faire recruter en Bretagne, ne te presse surtout pas ! »

« Si tu connais un piston pour me faire recruter en Bretagne, ne te presse surtout pas ! »

L'AMBULANT DU XIV^e

L'AMBULANT DU XIV^e

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

« L'AMBULANT DU XIV^e »

Raclet, l'abri des jours heureux

- TENTES RANDONNÉE
- CANADIENNES
- TENTES FAMILIALES
- CARAVANES PLIANTES TOILE

Documentation : Raclet, Haut-Eclair 72600 Marnes, Tél. 43.97.65.00

Jean-Louis FUSTEC : parlais, des journées de quatorze heures.

L'ALGUE TOXIQUE DES ABERS, QU'EST-CE C'EST ?

La nouvelle est tombée assez récemment... l'interdiction de la pêche de la coque...

FINISTÈRE

BAGARRE ENTRE DEUX FRÈRES

Un altercation entre deux frères à Noyen-sur-Mer...

LE PAYS BRETON

CONCARNEAU : Un docker meurt asphyxié par une fuite d'ammoniac à bord d'un thonier

Un docker meurt asphyxié par une fuite d'ammoniac à bord d'un thonier...

LE PAYS BRETON

Grande marée en baie de Saint-Brieuc L'ANNEXE CHAVIRE : TROIS NOYÉS L'ANNÉE DE TRÉGUEUX

Grande marée en baie de Saint-Brieuc... L'ANNEXE CHAVIRE : TROIS NOYÉS L'ANNÉE DE TRÉGUEUX...

COTES-DU-NORD

A Saint-Brieuc : il tue un ami en manipulant un revolver

A Saint-Brieuc : il tue un ami en manipulant un revolver...

PAGE 13

Au Planétarium de Pleumeur-Bodou, le vingt-cinq millième visiteur est venu de l'Aveyron

Au Planétarium de Pleumeur-Bodou, le vingt-cinq millième visiteur est venu de l'Aveyron...

Les suicides à Brest : SURTOUT DES CHEMOMERS

Depuis maintenant de la stabilité... Les suicides à Brest : SURTOUT DES CHEMOMERS...

LE BOIS DE L'OURAGAN

L'ouragan d'octobre dernier a eu un conséquence pour le bois de Brest... LE BOIS DE L'OURAGAN...

IL FAIT UNE CHUTE ET RESTE PRISONNIER... D'UN RONCIER

Des vacanciers qui se promenaient... IL FAIT UNE CHUTE ET RESTE PRISONNIER... D'UN RONCIER...

100 000 VISITEURS AU PARC D'ARMORIQUE

Au 31 août, plus de 100 000 visiteurs... 100 000 VISITEURS AU PARC D'ARMORIQUE...

DES BATTIMENTS DU X^e SIECLE MIS A JOUR A L'OCROHAN

Des vestiges de quatre bâtiments... DES BATTIMENTS DU X^e SIECLE MIS A JOUR A L'OCROHAN...

MESK HA MESK - MESK HA MESK - MESK HA MESK - MES

● BENOÛT - La famille Bernard... MESK HA MESK - MESK HA MESK - MESK HA MESK - MES...

BALANCE DANS LE VIDE PAR UN BOUC

Une trouille albatros qui se promenait... BALANCE DANS LE VIDE PAR UN BOUC...

LE DEUXO-KERHUON DEUX PETITES FILLES TUEES PAR UN CHAUFFARD IVRE

deux petites filles tuées... LE DEUXO-KERHUON DEUX PETITES FILLES TUEES PAR UN CHAUFFARD IVRE...

Abonnés du "Pays Breton", notre carnet est à votre disposition gratuitement

Abonnés du "Pays Breton", notre carnet est à votre disposition gratuitement...

NAISSANCES - MARIAGES - OBSEQUES ACCIDENTS - DEPARTS EN RETRAITE

Adresses-nous vos informations

● LE CONQUET - Mme Marie Menzies, 82 ans... Adresses-nous vos informations...

LES SUICIDES A BREST : SURTOUT DES CHEMOMERS

Depuis maintenant de la stabilité... LES SUICIDES A BREST : SURTOUT DES CHEMOMERS...

LE BOIS DE L'OURAGAN

L'ouragan d'octobre dernier a eu un conséquence pour le bois de Brest... LE BOIS DE L'OURAGAN...

MESK HA MESK - MESK HA MESK - MESK HA MESK - MES

● BENOÛT - La famille Bernard... MESK HA MESK - MESK HA MESK - MESK HA MESK - MES...

BALANCE DANS LE VIDE PAR UN BOUC

Une trouille albatros qui se promenait... BALANCE DANS LE VIDE PAR UN BOUC...

LE DEUXO-KERHUON DEUX PETITES FILLES TUEES PAR UN CHAUFFARD IVRE

deux petites filles tuées... LE DEUXO-KERHUON DEUX PETITES FILLES TUEES PAR UN CHAUFFARD IVRE...

Abonnés du "Pays Breton", notre carnet est à votre disposition gratuitement

Abonnés du "Pays Breton", notre carnet est à votre disposition gratuitement...

LE PAYS BRETON

Grande marée en baie de Saint-Brieuc L'ANNEXE CHAVIRE : TROIS NOYÉS L'ANNÉE DE TRÉGUEUX

Grande marée en baie de Saint-Brieuc... L'ANNEXE CHAVIRE : TROIS NOYÉS L'ANNÉE DE TRÉGUEUX...

COTES-DU-NORD

A Saint-Brieuc : il tue un ami en manipulant un revolver

A Saint-Brieuc : il tue un ami en manipulant un revolver...

PAGE 13

Au Planétarium de Pleumeur-Bodou, le vingt-cinq millième visiteur est venu de l'Aveyron

Au Planétarium de Pleumeur-Bodou, le vingt-cinq millième visiteur est venu de l'Aveyron...

A PAIMPOL, ETANGE DISPARITION D'UN PLAISANCIER

Le lundi 29 août, à 19 h 30... A PAIMPOL, ETANGE DISPARITION D'UN PLAISANCIER...

LES ALGUES VERTES S'ETALENT AUSSI AUX ELÉVAGES DE TRUITES

On connaît depuis de longue date... LES ALGUES VERTES S'ETALENT AUSSI AUX ELÉVAGES DE TRUITES...

A KERIEN - TERRASSE PAR UN TAUREAU FURIEUX

Cher M. et Mme Jean Claude... A KERIEN - TERRASSE PAR UN TAUREAU FURIEUX...

DEUX JEUNES GENS DE TRÉDANIEL SE NOIENT DANS UN LAC ESPAGNOL

Le voyage de noces d'un jeune couple de Trédaniel... DEUX JEUNES GENS DE TRÉDANIEL SE NOIENT DANS UN LAC ESPAGNOL...

A PLOUBRAY : 7 HEURES A 57 MÈTRES DE HAUT

A 7 heures, il était environ 18 h 30... A PLOUBRAY : 7 HEURES A 57 MÈTRES DE HAUT...

MESK HA MESK - MESK HA MESK - MESK HA MESK - MES

● BENOÛT - La famille Bernard... MESK HA MESK - MESK HA MESK - MESK HA MESK - MES...

BALANCE DANS LE VIDE PAR UN BOUC

Une trouille albatros qui se promenait... BALANCE DANS LE VIDE PAR UN BOUC...

LE DEUXO-KERHUON DEUX PETITES FILLES TUEES PAR UN CHAUFFARD IVRE

deux petites filles tuées... LE DEUXO-KERHUON DEUX PETITES FILLES TUEES PAR UN CHAUFFARD IVRE...

Abonnés du "Pays Breton", notre carnet est à votre disposition gratuitement

NAISSANCES - MARIAGES - OBSEQUES ACCIDENTS - DEPARTS EN RETRAITE

Adresses-nous vos informations

LE CONQUET - Mme Marie Menzies, 82 ans

CHATELAIN - Deux statues

LES SUICIDES A BREST : SURTOUT DES CHEMOMERS

Depuis maintenant de la stabilité... LES SUICIDES A BREST : SURTOUT DES CHEMOMERS...

LE BOIS DE L'OURAGAN

L'ouragan d'octobre dernier a eu un conséquence pour le bois de Brest... LE BOIS DE L'OURAGAN...

MESK HA MESK - MESK HA MESK - MESK HA MESK - MES

● BENOÛT - La famille Bernard... MESK HA MESK - MESK HA MESK - MESK HA MESK - MES...

BALANCE DANS LE VIDE PAR UN BOUC

Une trouille albatros qui se promenait... BALANCE DANS LE VIDE PAR UN BOUC...

LE DEUXO-KERHUON DEUX PETITES FILLES TUEES PAR UN CHAUFFARD IVRE

deux petites filles tuées... LE DEUXO-KERHUON DEUX PETITES FILLES TUEES PAR UN CHAUFFARD IVRE...

Abonnés du "Pays Breton", notre carnet est à votre disposition gratuitement

NAISSANCES - MARIAGES - OBSEQUES ACCIDENTS - DEPARTS EN RETRAITE

Adresses-nous vos informations

LE CONQUET - Mme Marie Menzies, 82 ans

CHATELAIN - Deux statues

LE TOURNEO PEDESTRE MARCHÉ BIEN 1 400 KM DE SENTIERS DANS LE DÉPARTEMENT

Les randonneurs stylo gres et gros... LE TOURNEO PEDESTRE MARCHÉ BIEN 1 400 KM DE SENTIERS DANS LE DÉPARTEMENT...

LES ALGUES VERTES S'ETALENT AUSSI AUX ELÉVAGES DE TRUITES

On connaît depuis de longue date... LES ALGUES VERTES S'ETALENT AUSSI AUX ELÉVAGES DE TRUITES...

A KERIEN - TERRASSE PAR UN TAUREAU FURIEUX

Cher M. et Mme Jean Claude... A KERIEN - TERRASSE PAR UN TAUREAU FURIEUX...

DEUX JEUNES GENS DE TRÉDANIEL SE NOIENT DANS UN LAC ESPAGNOL

Le voyage de noces d'un jeune couple de Trédaniel... DEUX JEUNES GENS DE TRÉDANIEL SE NOIENT DANS UN LAC ESPAGNOL...

A PLOUBRAY : 7 HEURES A 57 MÈTRES DE HAUT

A 7 heures, il était environ 18 h 30... A PLOUBRAY : 7 HEURES A 57 MÈTRES DE HAUT...

MESK HA MESK - MESK HA MESK - MESK HA MESK - MES

● BENOÛT - La famille Bernard... MESK HA MESK - MESK HA MESK - MESK HA MESK - MES...

BALANCE DANS LE VIDE PAR UN BOUC

Une trouille albatros qui se promenait... BALANCE DANS LE VIDE PAR UN BOUC...

LE DEUXO-KERHUON DEUX PETITES FILLES TUEES PAR UN CHAUFFARD IVRE

deux petites filles tuées... LE DEUXO-KERHUON DEUX PETITES FILLES TUEES PAR UN CHAUFFARD IVRE...

Abonnés du "Pays Breton", notre carnet est à votre disposition gratuitement

NAISSANCES - MARIAGES - OBSEQUES ACCIDENTS - DEPARTS EN RETRAITE

Adresses-nous vos informations

LE CONQUET - Mme Marie Menzies, 82 ans

CHATELAIN - Deux statues

TOPONYMIE ET GEOGRAPHIE

HISTOIRE DE BRETAGNE

Par Jean-Marie Pioneis, Docteur ès-Lettres

GEOGRAPHIE PHYSIQUE : L'AMÉNAGEMENT DES COURS D'EAU

Obstacle, limite, voie de communication, le cours d'eau fut aussi une source d'énergie. Largement employée pour faire tourner les moulins, l'énergie hydraulique imposait, pour créer une chute artificielle, une dérivation ou une petite retenue d'eau ainsi qu'un bief en amont comme en aval ; autant d'aménagements qui, surtout dans notre microtoponymie, ont laissé maintes traces.

Bien que les romanistes considèrent que **Gord**, un nom de hameau que l'on retrouve dans l'Ouest et le Nord-Ouest du domaine roman, vienne du norrois « gard » force est de constater une grande analogie entre ce terme et « gored » (breton et gallois) qui est à rapprocher du vieil irlandais « cora ».

LE CANAL DE DÉRIVATION, LE BIEF

« Kan(-dour) » et « kanol(-dour) », parmi les plus communs des noms des petits canaux de dérivation desservant les moulins, remontent au latin « canalis », d'une racine indo-européenne *kan- qui désigne une chose creuse. A ces termes qui ne dépassent guère le cadre de la microtoponymie, ajoutons « navez » (cf. « naville » = canal d'irrigation en Lombardie) que nous retrouvons comme déterminant dans **Park-an-Navéz** (= le champ du bief) au Manoir du Rusquec à Loqueffret (29).

Le vieux français « bief/biez » se montre, lui, comme nom de canal dans la région de Dol-de-Bretagne ; dans les relevés du domaine bretonnant il désigne, assez souvent, le « bief » (ce mot étant d'origine galloise ; cf. le breton « belz » = tombe, fosse). La variante « bir » (avec rhotacisme ; passage du « z » au « r », si l'on veut vérifier les sites) pourrait prêter à confusion avec « bir » (= pointe, flèche) que l'on retrouve comme déterminant dans **Beg-ar-Vir** à Douarnenez (29) ou **Pen-ar-Vir** (= le bout de la pointe) à Telgruc (29).

LE MOULIN

Il y en a eu des moulins, des petits, dans notre pays I au XIX^e siècle, à Berrien, Bolazec ou Douarnenez, un lieu-dit sur dix était un moulin. La faible proportion était de un sur cinq (il est vrai que dans cette dernière commune les hameaux étaient exceptionnellement grands) ; une telle densité témoigne de la volonté d'échapper à la disette (le meunier étant payé, en partie, en nature). « Millin » dans le Léon et le Trégor, « melin » dans le Pays de Vannes (cf. le latin « molina », d'une racine *mel-, « moulin » se dit « mill » en Cornouaille (cf. le vieil irlandais « melle ») ; par ailleurs il y a quelques traces de « mill » de part et d'autre des Monts d'Arrée. Quelle que soit la variante, le terme est féminin d'où « vilin/veill » après article ou en suffixation, ex. **Millin ar Traon** (= le moulin du val) à Kermoroc'h (22) et **Traon ar Vellin** (= le val du moulin) à Morlaix (29).

A ces aménagements qui avaient pour but de faire tourner nos moulins il serait juste d'ajouter les lavoirs : « ster/poull kana » ou **Kan-di** (= la maison à laver) comme à Guilers et Guipavas (29), mais aussi les ruisseaux, témoins d'un artisanat textile (lin, chanvre) florissant comme dans la région de Douarnenez, par exemple, qui, au Moyen-Âge et à la Renaissance, fabriquait les « pouldavys » (nom du petit port de Pouldavid), ces voiles et ces cordages tant recherchés par les Hollandais et les Espagnols.

LA RÉVOLUTION EN BRETAGNE BI-CENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Une chronique de Jean Moreau

XXX - LES NOYADES DE NANTES : CARRIER OU MOREAU ?

Selon le témoin Leroux, capitaine de navire à Nantes, qui déposa lors de l'instruction du procès, en novembre 1794, la première noyade est celle de 90 prêtres insermentés, soumis à la loi de la déportation. Leroux déclare « avoir entendu dire » que cette première noyade avait été faite sur les ordres de Carrier ».

Par recoupement, nous l'avons située à la date du 27 brumaire de l'an II (17 novembre 1793). En effet, ce jour-là, Carrier adresse un message à la Convention pour rendre compte de la cérémonie qui a marqué, la veille, l'inauguration du nouveau local de la société Vincent-la-Montagne, cérémonie au cours de laquelle l'ancien évêque constitutionnel Julien Minée a abjuré la qualité de prêtre « en raison » des erreurs et crimes du sacerdoce ».

Voici la fin du message de Carrier, recopié textuellement (C. 283 Arch. nat.) :

« Un événement d'un autre genre semble avoir voulu diminuer à son tour le nombre des prêtres. 90 de ceux que nous désignons sous le nom de réfractaires étaient enfermés dans un bateau sur la Loire ; j'apprends à l'instant et la nouvelle est en très sûre qu'ils ont tous péri dans la rivière, quelle triste catastrophe ! ».

A moins de supposer qu'il feint l'étonnement, Carrier n'apparaît pas, contrairement à ce que déclare le témoin Leroux, comme l'instigateur de cette noyade. Alors qui ? C'est ce que nous nous efforcerons de déterminer en examinant les pièces du dossier, mais auparavant cernons la personnalité de Carrier.

CARRIER ORGANISATEUR

Jean-Baptiste Carrier arrive à Nantes le 8 octobre 1793. Agé de 37 ans, cet ancien avocat originaire du Cantal, désigné par la Convention pour la représenter non seulement en Loire-Inférieure mais aussi dans le Morbihan, hérite d'une situation critique, tant au plan militaire qu'économique.

Octobre 1793 : c'est le début de treize forces royalistes, qui se terminent deux mois et demi plus tard par leur déroute à Savenay. Durant cette période, Carrier est sur le pont, et si la victoire dépend de la valeur des généraux et de la combativité des soldats, l'intendance doit suivre. Carrier ne reste pas les deux pieds dans le même sabot. Pour forcer la victoire, que faut-il ? Des canons, des fusils... et des soldats. Les cordonniers participent à l'épopée d'Angers le 17 brumaire au (17 novembre 1793). Carrier adresse ce message à la Convention : « La moitié de l'armée était sans souliers (...), il fallait marcher ; nous avons mis aussitôt en réquisition tous les ouvriers des villes circonvoisines ; armées - elles n'étaient pas suffisantes ; nous avons requis les autorités constituées de s'emparer (...) de tous ceux des habitants de la ville d'Angers ; ils iront en sabots quelques jours, et notre armée marchera » (1).

Equiper l'armée, certes, mais aussi la nourrir, et dans le procès qui lui sera fait on lui reprochera, ainsi qu'il sera co-implicé, des réquisitions abusives. Nourrir l'armée, et également la population de Nantes grossie par le flot des réfugiés, et pour ce faire lutter contre la spéculation, imposer le maximum.

Carrier demeurera à Nantes jusqu'en février 1794, époque à laquelle il est rappelé à Paris par le Comité de Salut public.

Après la chute de Robespierre, la rumeur s'est enflée autour des noyades de Nantes. Carrier est mis sur la sellette, son procès instruit. Il faudra de longues semaines pour réunir toutes les pièces du dossier, et surtout pour s'efforcer de trouver des éléments à charge. Parmi les dizaines de témoins cités et entendus, nombreux sont ceux qui « ne déposent contre Carrier », mais au cours du procès proprement dit, devant le Tribunal, certains retrouvent la mémoire.

L'acte d'accusation foisonne de témoignages douteux : « On m'a dit », « j'ai entendu dire », tel le directeur de l'hospice qui « a entendu dire » que Carrier avait fait noyer trois belles femmes après en avoir joui « ! ».

Par contre, dès le départ, les charges qui pèsent sur un autre accusé, Michel Moreau, dit Grandmaison, apparaissent des plus lourdes. Né à Nantes, Grandmaison — puisque ce sera ce pseudonyme qui figurera sur tous les documents — était avant 1789 maître d'armes. Après la Révolution, il devient adjudant-major, secrétaire du club Vincent-la-Montagne, puis membre du Comité révolutionnaire.

Lors du procès témoinne contre lui François Ollivier, 35 ans, originaire du Fresnay, qui l'a vu à la prison de Nantes, dans la nuit du 24 au 25 frimaire (14 au 15 décembre 1793), accompagné de plusieurs personnes, se saisir de détenus et les lier avec des cordes. Il est précisé que cette nuit-là « 129 prisonniers furent embarqués sur une gabarre et engloutis sous les eaux ». Grandmaison ne nie pas les faits. Alors qu'il est arrêté, emprisonné à Nantes, il se défend bec et ongles dans une supplique adressée à Bourbotte, représentant du peuple, et en exerce pleure ces deux alexandrins :

« C'est du fond d'un cachot que l'innocent en pleurs
Fait passer jusqu'à vous ses profondes douleurs ».

« Quel est mon crime ? Interroge Grandmaison... celui d'avoir adhéré à des mesures légitimes et impérieuses. Nantes assiégée de tous les côtés, qu'un quart de civil entraîne ordinairement se voit dans la dure nécessité de faire un calcul en sacrifiant des bouches inutiles et criminelles ».

Grandmaison fait allusion « à la pénurie des subsistances », également à « une insurrection éclatée dans les prisons », enfin à « la contagion proclamée qui menaçait de se propager dans cette cité », et il conclut : « C'est d'après cette peinture vraie et exacte que le Comité révolutionnaire se décida à concourir au salut des habitants de la ville de Nantes en éloignant de ses murs cette horde de conspirateurs et de coupe-jarrets conformement (...) à l'ordre verbal du représentant par la submersion de ces malheureux ».

LE CARACTÈRE DE CARRIER

Carrier est ainsi mis en cause. Il niera, Qui ment ? Personne peut-être ? Carrier était d'un tempérament fougueux, enclin aux écarts de langage, disant plus qu'il ne souhaitait. En voici l'illustration :

Le citoyen Leprêtre, secrétaire de la commune du Pallet, avait, le 16 brumaire an II (6 novembre 1793), sollicité l'avis de Carrier au sujet du sort « des vieillards, des enfants et des hommes revenus de leur égarement et à qui on avait promis le respect de leurs personnes et de leurs propriétés ». Selon Leprêtre, Carrier aurait répondu « qu'il fallait tous les faire périr de faim, que les enfants pouvaient venger la mort de leurs pères » ; mais Leprêtre précise ensuite : « Je dois ajouter que Carrier diminua un peu la barbarie de cet ordre, à basse voix, en disant que si je faisais la moitié de ce qu'il venait de dire j'en ferais trop ».

A propos du caractère de Carrier, les avis sont partagés. Ainsi au club des Amis de la Constitution de Paimboeuf, qui fut très actif, et dont le registre des délibérations peut être consulté aux Archives départementales (cote L 1342), à la séance du nonodi de la troisième décade de brumaire an II (19 novembre 1793), « un membre s'est plaint avec beaucoup de véhémence de la manière peu fraternelle avec laquelle le représentant Carrier reçoit les députations ; il a soutenu qu'en sa qualité de représentant il devrait être populaire et d'un abord facile, qu'il fallait écouter avec complaisance les doléances des citoyens et ne pas s'emporter contre les pétitionnaires en propos indécentes ; qu'une république ne devait connaître de despote que la loi... ».

Ce à quoi le citoyen Charbonneau répondit que « tout ce que l'on avait débité sur la dureté du caractère de Carrier n'était pas exact ; que cette dureté fut-elle vraie — bien loin de la considérer comme un vice du cœur, il fallait au contraire l'attribuer à la multiplicité des occupations dont il était surchargé ; que tous ceux qui l'entourent et l'approchent aiment sa société, et s'accordent à dire que le premier moment d'humeur passé, il est doux, humain et bienfaisant, qu'il ne peut lui-même s'empêcher de convenir de ce petit défaut, qu'on doit être indulgent envers un représentant qui dans ce moment est seul occupé des mesures de sûreté du département et qui veut le bien, que ce défaut doit s'effacer devant ses bonnes qualités... ».

TROIS CONDAMNATIONS A MORT

Par contre la responsabilité de Carrier dans les fusillades qui eurent lieu à Nantes pendant la même période paraît incontestable. Pour ce qui concerne les prisonniers, Carrier appliqua le décret de la Convention qui punissait de mort tout rebelle pris les armes à la main. L'un de ses messages déclare à la tribune de la Convention, le 6 nivôse, an II (26 décembre 1793) : « Il est arrivé à Nantes cinq cents brigands que les habitants des campagnes avaient saisis jetant leurs armes et demandant grâce ; mais la seule grâce que l'on puisse accorder à des rebelles est de leur donner une prompt mort ».

D'un côté comme de l'autre on ne s'embranchait pas de prisonniers. Dans le dictionnaire de la Révolution et de l'Empire, on peut lire : « Des royalistes alliés aux Chouans répandaient le terreur dans tout l'Ouest de la France, et quand ils faisaient des prisonniers parmi les troupes républicaines, ils ne craignaient pas de les faire fusiller sans pitié, quand ils ne mutilaient pas les corps ».

Carrier sera arrêté le 11 novembre 1794 après un vote nominal à la Convention (2). Ainsi que Grandmaison, il sera condamné à mort le 27 frimaire an III (17 décembre 1794).

Dans une ultime défense, il expliquera que ce procès lui a été fait parce qu'il a empêché « l'agiotage et l'accaparement qui étaient exercés avec un scandale sans exemple à Nantes ».

Carrier et Grandmaison furent guillotonnés le jour même. La plupart des autres accusés ont été acquittés, sauf Pinard, condamné à mort.

On ne manquera pas d'observer que la cote était mal taillée. Ainsi, Chauv et Gaulin furent absous, alors que les accusations portées contre eux étaient aussi graves. A-t-on voulu les remercier de leur témoignage, accablant pour Carrier ?

Coupable ou non, Carrier ? Nous avons donné suffisamment d'éléments pour que chacun puisse se faire une opinion. Quoi qu'il en soit, et le fait est primordial, un Tribunal a expressément condamné de telles pratiques, comme contraires à l'idéal révolutionnaire.

Par contre, aucun des responsables du massacre de Machedou, pour ne citer que celui-là, n'a été de son vivant inquiété, et qui plus est, aujourd'hui, n'aurait-il pas l'infâme Charlotte, est homme de si bonne compagnie qu'un historien, M. Chaunu, serait prêt à l'inviter à sa table (« Apostrophes », 31-10-1986). Bon appétit monsieur !

Jean MOREAU.

(1) Saint-Just adoptait des mesures semblables en novembre 1793 à l'armée du Rhin. Il déclarait : « 10 000 hommes sont nu-pieds dans l'Armée ; il faut que vous déshabillez tous les aristocrates de Strasbourg dans le jour, et que demain, à 10 heures du matin, les 10 000 pairs de souliers soient en marche pour le Quartier général ».

(2) Ce vote nominal eut lieu après la présentation du rapport de Romme, au nom de la Commission des Vingt-et-un. Tous les conventionnels présents se prononcèrent pour la mise en accusation de Carrier. Le mois sévère d'entre eux fut Bourbotte, qui mit l'attitude de Carrier au compte d'un « patriotisme délirant ».

AU PIED DE LA TOUR MONT-PARNASSE

Le Restaurant des Bretons

A LA VILLE DE MORLAIX

19, rue du Départ (14^e)

Ouvert tous les jours (9 h - 22 h)

Tél. 43.22.43.06

Nouvelle direction : M. et Mme COATLEVEN